



ANIMATIONS COLLECTIVES

ATELIERS, SENSIBILISATIONS, E-LEARNING
ET RÉUNION D'INFORMATIONS

SOMMAIRE

ATELIERS

■ Élaborer son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)	4
■ Établir l'Arbre des Causes et limiter les accidents du travail	5
■ Prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)	6
■ Adapter son poste quand on travaille sur écran	7
■ Appréhender le risque chimique au sein de son entreprise - niv.1	8
■ Évaluer le risque chimique - niv.2	9
■ Prévenir le risque routier	10
■ Prévenir les risques psychosociaux (RPS) : les deux étapes clés	11

SENSIBILISATIONS

■ Substances Psychoactives : parlons-en !	12
■ Tabac : parlons-en !	13
■ Horaires atypiques	14
■ Mangez, bougez, dormez : c'est la santé !	15
■ Les comportements anormaux au travail	16
■ Le bruit au travail : tendez l'oreille	17

INFORMATIONS

■ Formation e-learning	18
■ Nouvel adhérent ? Rencontrons-nous !	19

ÉLABORER SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Identifier les risques professionnels, formaliser le document



L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du Document Unique sont les outils incontournables de la prévention et font partie de vos obligations réglementaires.

Aucune forme n'étant imposée par le Code du travail, il est parfois difficile de s'engager seul dans cette démarche.

STDV vous accompagne dans l'identification des risques professionnels et la rédaction du Document Unique.

OBJECTIFS

- Connaître les obligations réglementaires concernant le DUERP
- Comprendre l'intérêt de disposer d'un Document Unique conforme et utilisable
- Assimiler les différentes étapes de la démarche d'élaboration d'un DU
- Intégrer une méthode d'évaluation et savoir identifier les situations à risques
- Savoir formaliser les situations à risques dans le DU et les hiérarchiser
- Maîtriser un outil favorisant la gestion de la prévention dans son entreprise

PROGRAMME

- Le contexte réglementaire et les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- La démarche d'élaboration du Document Unique
- Atelier pratique : repérer les situations à risques

PUBLIC

Toute personne impliquée dans la réalisation du Document Unique de la structure : chefs d'entreprise, responsables QHSE, salariés ayant des missions de relais de santé et sécurité au travail.

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique interentreprises
- Durée : 3h30 (de 8h30 à 12h00)
- Session de 4 à 12 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV, sur nos centres de Crest, Romans ou Saint Vallier, selon la session
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



“

Un accompagnement complet et concret pour aider les entreprises dans la rédaction de leur DU et de leur plan d'action de prévention.

ÉTABLIR L'ARBRE DES CAUSES ET LIMITER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Comment construire un plan d'action efficace ?



Quand la prévention ne suffit pas, on apprend de ses erreurs. Les accidents du travail ne sont pas une fatalité mais les TPE et PME n'ont pas toujours les clés et les moyens d'analyser un accident du travail.

STDV vous accompagne dans l'analyse de vos accidents du travail afin d'éviter le risque de récurrence.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et structurer la démarche d'analyse des accidents du travail
- Identifier les raisons de l'accident
- Utiliser la méthodologie de l'arbre des causes et exploiter les données
- Mettre en place un plan d'action et agir en prévention

PROGRAMME

- Intérêt et enjeux de l'analyse des accidents du travail
- Structure de l'enquête et recueil des informations
- Construction de l'arbre des causes
- Analyse et formalisation du rapport d'analyse utile à la mise en œuvre d'actions

PUBLIC

Toute personne, chefs d'entreprise, responsables QHSE, responsables de service, salariés ayant des missions de relais de santé et sécurité au travail, membres du CHSCT...

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique interentreprises
- Durée : 3h30 (de 8h30 à 12h00)
- Session de 4 à 8 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint Vallier, selon la session
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

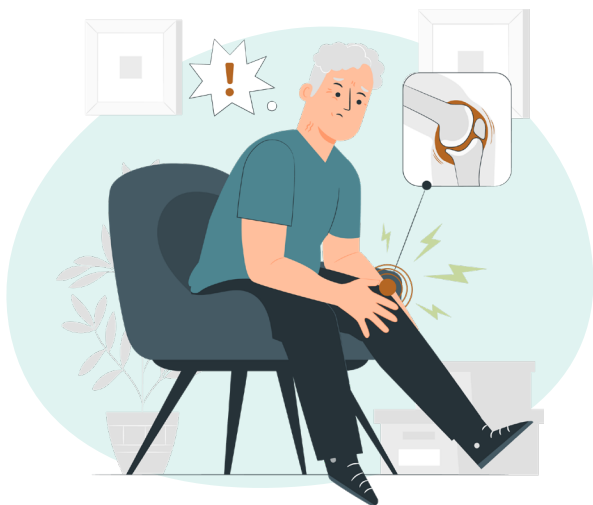
En savoir plus



Un atelier qui vous aide à comprendre et analyser les accidents du travail pour mieux les prévenir.

PRÉVENIR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Mieux comprendre et mettre en place une démarche de prévention



Comprendre ce que sont les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) c'est être en capacité de mettre en place les moyens de les prévenir et ainsi préserver la santé des salariés et celle de l'entreprise.

STDV propose de vous accompagner dans cette démarche au travers de deux ateliers, animés par nos préventeurs.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les facteurs à l'origine des TMS pour réduire les contraintes physiques
- Animer et organiser un groupe de travail pour favoriser la recherche de solutions
- Pérenniser les actions retenues

PUBLIC

Toute personne, employeurs ou salariés de tout secteur d'activité souhaitant mettre en place une démarche de prévention des TMS.

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique interentreprises
- Durée : 2 sessions de 4h (de 8h30 à 12h30)
- Session de 2 à 6 personnes
- Lieu : au sein des locaux de Romans
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service

PROGRAMME

1^{ère} demi-journée :

- Intérêt et enjeux de la démarche de prévention des TMS dans son entreprise
- Les principes de la mécanique du corps
- Utilisation d'un outil d'analyse des postes de travail

Travail intersession

Analyse d'un poste de travail par le participant dans son entreprise.

2^{ème} demi-journée :

- L'organisation et le traitement des informations collectées lors de l'analyse du participant
- Utilisation du support de recherche de solution
- Les clés pour l'animation d'un groupe de travail dans l'entreprise
- Le choix des actions, le test et la pérennisation de celles retenues



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



Première cause de maladie professionnelle, il est essentiel de mieux comprendre les TMS pour agir efficacement.

ADAPTER SON POSTE QUAND ON TRAVAILLE SUR ÉCRAN

Comment prévenir les risques du travail sur écran ?



Que ce soit en entreprise ou en télétravail, le travail sur écran concerne de plus en plus de salariés qui utilisent des ordinateurs fixes ou portables.

Travailler intensivement devant un écran sur un poste de travail inadapté peut avoir des conséquences sur la santé (fatigue visuelle, troubles musculo-squelettiques...).

Des repères pour vous aider à réduire les risques pour la santé en agissant sur l'installation de son poste, l'environnement de travail et l'organisation.

OBJECTIFS

- Comprendre les facteurs de risques associés au travail sur écran
- Savoir adapter son poste de travail à son activité
- Connaître les principes simples de réglage et d'aménagement du poste de travail

PROGRAMME

- Les parties du corps sollicitées lors du travail sur écran et les risques associés
- Les principes de prévention du travail sur écran
- Les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour aménager son poste de travail
- Atelier pratique et études de cas

PUBLIC

Tous salariés travaillant de façon permanente ou prolongée sur écran.

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique interentreprises
- Durée : 2h30 (de 9h00 à 11h30)
- Session de 4 à 10 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint Vallier, selon la session
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



Face à la problématique du travail sur écran, il est important de proposer des solutions adaptées aux besoins des entreprises et des salariés.

APPRÉHENDER LE RISQUE CHIMIQUE AU SEIN DE SON ENTREPRISE - NIV. 1

Des outils et une méthode pour le prévenir



Omniprésents sur les lieux de travail, passant pourtant encore souvent inaperçus, les produits chimiques peuvent avoir des effets néfastes sur l'homme. Repérer et connaître les effets possibles des produits, des mélanges ou des procédés chimiques dangereux est une première étape avant la mise en œuvre des moyens de prévention adaptés.

STDV vous accompagne dans le repérage des risques et la mise en place d'actions de prévention.

OBJECTIFS

- Connaître les données de base sur le risque chimique
- Être acteur de la prévention du risque chimique à son poste de travail

PROGRAMME

- Repérage des agents chimiques dangereux
- FDS : identification du niveau de danger
- Impact des méthodes de travail sur l'exposition
- Comment bien utiliser une aspiration ?
- Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)
- Le risque d'incendie-explosion
- Espaces confinés

PUBLIC

Toute personne, employeurs ou salariés de tout secteur d'activité étant confrontée au risque chimique au sens large.

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique interentreprises
- Durée : 3h30 (de 8h30 à 12h00)
- Session de 4 à 10 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint Vallier, selon la session
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



“

Un atelier vous permet d'initier la démarche de prévention du risque chimique dans votre entreprise.

ÉVALUER LE RISQUE CHIMIQUE - NIV.2

Aller plus loin dans la démarche de prévention du risque chimique



L'évaluation du risque chimique est une démarche réglementaire qui constitue le préalable de toute démarche de prévention.

Bien menée, elle doit permettre de construire un plan d'actions de prévention. Pour être efficace, il faut la renouveler régulièrement et joindre les résultats au DU.

STDV vous accompagne dans toute votre démarche de prévention, de l'évaluation du risque à l'organisation de vos actions de prévention.

OBJECTIFS

- Connaître les différentes étapes de l'évaluation du risque chimique (EVCR)
- Savoir réduire les risques professionnels liés à l'utilisation de produits chimiques
- Maîtriser les moyens mis en œuvre pour gérer le risque chimique
- Mettre en place et animer une politique de prévention du risque chimique

PROGRAMME

- Le cadre réglementaire du risque chimique
- Les principales étapes de l'évaluation du risque chimique (EVRC)
- Les outils d'assistance à l'évaluation du risque chimique

PUBLIC

Toute personne en charge de la réalisation de l'EVRC, QHSE, salarié référent en santé et sécurité au travail.

Pré-requis : avoir suivi l'atelier de niveau 1

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique interentreprises
- Durée : 3h30 (de 8h30 à 12h00)
- Session de 4 à 10 personnes
- Lieu : au sein des locaux de Romans
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



“

Pour perfectionner ses connaissances et affiner son plan d'action de la gestion du risque chimique au sein de son entreprise.

PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER

Comment prévenir le risque routier ?



Première cause de mortalité au travail en France, le risque routier pendant les trajets professionnels ne doit pas être oublié dans les plans de prévention. Si on y ajoute les trajets domicile-entreprise, tout le monde ou presque est concerné.

Afin d'anticiper ce risque, STDV propose d'accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques.

OBJECTIFS

- Connaître les obligations réglementaires concernant le risque routier
- Comprendre les enjeux
- Savoir repérer les situations à risque
- Connaître le réseau spécialisé
- Appréhender l'évaluation et l'amélioration des situations à risque

PROGRAMME

La session se faisant sur demande, le programme proposé est un exemple et peut s'adapter à vos spécificités.

- Environnement réglementaire et juridique
- Approche méthodologique et outils
- Atelier pédagogique autour des consommations à risque (alcool, drogue)
- Le réseau de prévention du risque routier
- Les axes de prévention

LES +

- Intervention éventuelle d'acteurs externes (préfecture, associations...)
- Possibilité de mettre à disposition un simulateur de conduite durant la sensibilisation

PUBLIC

Toute personne, employeurs ou salariés de tout secteur d'activité pouvant être confrontée au risque routier (entreprise de transport, taxis, commerciaux...).

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique intraentreprise
- Durée : 2h
- Session de 10 personnes maximum
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur notre centre de Romans ou au sein de votre entreprise
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



Accompagner nos adhérents dans l'évolution et l'amélioration continue de leurs pratiques.

PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : LES DEUX ÉTAPES CLÉS

Les appréhender puis les évaluer en les intégrant dans le DUERP



La notion de prévention des risques psychosociaux est désormais devenue de plus en plus familière à l'ensemble des acteurs de la santé au travail, aux instances représentatives internes aux entreprises, aux salariés et à leurs employeurs.

STDV vous accompagne dans une compréhension des RPS basée sur une approche et une méthodologie semblable aux principes classiques de prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

- Définir les notions autour du risque psychosocial
- Comprendre le mécanisme et identifier les facteurs de risques pour initier la prévention des RPS

PUBLIC

Toute personne impliquée dans la réalisation du DUERP de la structure : chefs d'entreprise, responsables QHSE, salariés ayant des missions de relais de santé et sécurité au travail

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique interentreprises
- Durée : 2 sessions de 3h30 (de 8h30 à 12h)
- Session de 2 à 6 personnes
- Lieu : au sein des locaux de Romans
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service

PROGRAMME

1^{ère} demi-journée : appréhender les RPS

- Echanges autour de la définition, des expressions de la prévention des RPS
- Cadre juridique
- Transposition entre risque professionnel et RPS, conséquences et processus d'apparition
- Animation autour du travail et de son vécu
- Présentation et utilisation d'un premier outil d'évaluation

Travail intersession

Analyse d'une unité de travail par le participant, dans son entreprise

2^{ème} demi-journée : évaluer les RPS

- Rappel des étapes de la démarche de prévention
- Les principes généraux de prévention appliqués aux RPS
- Point d'étape sur le travail intersession



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



Accompagner nos adhérents sur le risque psychosocial en faisant de celui-ci un risque professionnel comme les autres.

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : PARLONS-EN !

Amener la réflexion sur la consommation



Les substances psychoactives regroupent à la fois des drogues licites et non licites agissant, lorsqu'elles sont consommées, sur le système nerveux. Elles modifient la perception, les humeurs, les sensations, l'état de conscience et la motricité des individus.

STDV vous aide à aborder le sujet des pratiques addictives en entreprise grâce à cette sensibilisation animée par nos référents en toxicologie.

OBJECTIFS

- Avoir un langage commun
- Présenter les substances et les effets indésirables pour une consommation en pleine conscience des risques
- Amener la réflexion sur sa consommation sans jugement

PROGRAMME

- Les chiffres de la consommation
- Un vocabulaire commun : usages / mésusages / dépendances
- Les principales substances : alcool, cannabis et médicaments psychoactifs
- Films
- Echanges et découverte des risques
- Ateliers (manipulations, verre bar...)
- Mesure du monoxyde de carbone à l'aide du testeur CO

PUBLIC

Toute personne, employeurs ou salariés de tout secteur d'activité pouvant être confronté à des problématiques d'addiction.

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique
- Durée : 2h
- Session de 4 à 15 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint Vallier, selon la session ou en intraentreprise
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



ATELIER SUR DEMANDE

www.stdv.fr/prevention/ateliers-et-formations

En savoir plus



“

Prendre conscience et échanger sur la consommation de substances, sans jugement.

TABAC : PARLONS-EN !

Connaissances, motivations, risques... échanger pour arrêter



Le tabac est la première substance psychoactive consommée en France. Chaque jour, près de 32 % de la population des 18 à 75 ans en consomment.

Cette sensibilisation accompagne vos équipes dans une réflexion autour d'un projet de diminution ou d'arrêt de la consommation de tabac.

OBJECTIFS

- Apport de connaissances
- Réflexion sur l'aide au changement, à la motivation et au sevrage

PROGRAMME

- Tour de table et attentes des personnes présentes
- Les chiffres et les risques sur la santé
- Le langage commun : de l'usage à la dépendance
- Les différentes formes de tabac : cigarettes, roulées, chicha, snuf...
- Et la cigarette électronique ?
- Arrêt : quels bénéfices ?

PUBLIC

Toute personne, employeurs ou salariés de tout secteur d'activité, ayant, l'envie, ou non, d'arrêter sa consommation de tabac.

MISE EN PRATIQUE

- Questionnaires dépendances, motivations et profil tabagique de façon individuel
- Mesure du monoxyde de carbone à l'aide du testeur CO
- Mise en commun des réponses et échange
- Elaboration d'un plan d'action de sevrage en fonction des attentes des participants

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique
- Durée : 2h
- Session de 10 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint Vallier, selon la session ou en intraentreprise
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



ATELIER SUR DEMANDE

www.stdv.fr/prevention/ateliers-et-formations

En savoir plus



“

Pour faire le point, échanger et construire son plan d'action de sevrage en fonction de ses attentes.

HORAIRES ATYPIQUES

Quels risques, quelles mesures de prévention ?



Les horaires de travail atypiques s'opposent aux horaires standards, en journée, du lundi au vendredi. Ils recouvrent de multiples réalités et concernent une part importante de salariés dans de nombreux secteurs d'activités (industrie, transport, commerce, etc.).

Travailler en horaires atypiques n'est pas sans risque pour la santé des salariés qui y sont soumis. Ces effets impactent les entreprises dans leurs activités et nécessitent, pour l'employeur, d'agir.

OBJECTIFS

- Sensibiliser et accompagner les employeurs afin de leur permettre de mettre en place une approche préventive dans leur entreprise.

PROGRAMME

- Que dit la réglementation ?
- La population en horaires décalés
- Les effets des horaires atypiques sur la santé des salariés
- Quelles mesures de prévention et conduites à tenir ?

PUBLIC

Employeurs, RRH, responsables d'équipe au sein d'une entreprise ayant des salariés en horaires atypiques (nuit, travail posté...)

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique
- Durée : 2 h
- Session de 2 à 12 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur notre centre de Romans ou en intra-entreprise
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



“

Œuvrer pour une meilleure prise en compte de ces modalités de travail et prévenir les risques associés.

MANGEZ, BOUGEZ, DORMEZ : C'EST LA SANTÉ

Améliorer sa santé en mobilisant les trois piliers



Une alimentation saine, de l'activité physique encore et toujours et un sommeil de qualité sont les trois fondements d'une santé performante. Conjuguer, ces trois impératifs, avec un quotidien dense peut sembler complexe.

STDV vous propose une sensibilisation interactive afin d'informer adhérents et salariés en santé publique et motiver au changement.

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques des mauvaises pratiques sur la santé
- S'informer sur les différents axes pouvant améliorer la santé
- Motiver au changement et à l'amélioration de chacun des piliers

PROGRAMME

- Mangez : l'alimentation (physiologie, besoins et recommandations)
- Bougez : l'activité physique (physiologie, bienfaits et bonnes pratiques)
- Dormez : le sommeil (physiologie, risques et conseils)

PUBLIC

Toute personne, employeurs ou salariés de tout secteur d'activité souhaitant s'informer et améliorer sa santé

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique, jeux interactifs, supports papier et power point
- Durée : de 1h30 à 3h
- Session de 2 à 12 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint-Vallier selon la session ou en intra-entreprise
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



“

Cette sensibilisation va vous aider à réduire les risques pour la santé en agissant sur l'organisation, l'hygiène de vie, le sommeil.

LES COMPORTEMENTS ANORMAUX AU TRAVAIL

Comment les gérer et les prévenir ?



Face à des salariés avec des comportements anormaux, les employeurs sont démunis et s'interrogent sur les procédures de prise en charge.

STDV propose une sensibilisation permettant d'aborder la thématique dans son ensemble en proposant des outils de repérage et de suivi.

OBJECTIFS

- Définir et repérer les comportements anormaux
- Connaître la réglementation générale
- Mettre à disposition des procédures et des outils de traçabilité
- Réfléchir à la prévention globale et au développement de la QVCT
- Apporter un appui aux entreprises confrontées à ce type d'évènement

PROGRAMME

- Recueil des attentes des participants
- Définition et éclairage des comportements anormaux et signaux d'alerte
- Mise en situation et discussion
- Présentation d'outils de prise en charge et fiches d'accompagnement
- Démarche de prévention globale

PUBLIC

Toute personne impliquée dans la prise en charge des situations de comportement anormal en entreprise (RH, QSE, SST, membre de CSE-CSSCT, managers, dirigeants...)

INFOS PRATIQUES

- Modalités pédagogiques : face à face avec interactions avec les participants, film avec mise en situation, pochette documentaire.
- Durée : 3 h
- Session de 2 à 15 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint-Vallier ou en intra-entreprise
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



“

Accompagner les entreprises dans le repérage, la gestion et la prévention des comportements anormaux au travail.

LE BRUIT AU TRAVAIL : TENDEZ L'OREILLE

Comprendre les risques et se protéger



À la fois source d'information, nuisance et danger, le bruit est une manifestation majeure de la vie. En France, un peu plus de 3 millions de salariés sont exposés à des nuisances sonores dangereuses pour l'audition. Des actions de prévention et d'aménagement des postes de travail doivent être mises en oeuvre dans les entreprises pour limiter l'exposition au bruit.

Cette sensibilisation vous apportera des connaissances sur le fonctionnement de l'audition, le risque du bruit et vous présentera des moyens de prévention pour réduire son impact.

OBJECTIFS

- Expliquer l'impact du bruit sur l'audition, l'organisme et le travail
- Proposer des axes de prévention afin de réduire l'impact du bruit
- Connaître les moyens de prévention collectives et individuelles
- Evaluer son niveau d'audition grâce à une audiométrie de dépistage

PROGRAMME

- Anatomie et physiologie de l'oreille
- Présentation de l'échelle du bruit
- Les risques du bruit sur la santé
- Comment choisir ses Equipements de Protection Individuel (EPI) ?
- Tests audiométriques et lecture des résultats avec nos professionnels de santé

PUBLIC

Toute personne, employeurs ou salariés de tout secteur d'activité pouvant être confronté à des problématiques de bruits au sein de l'entreprise.

INFOS PRATIQUES

- Face à face pédagogique et ateliers interactifs
- Durée : 1h
- Session de 2 à 15 personnes
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint Vallier, selon la session ou en intraentreprise
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/agenda

En savoir plus



“

Cette sensibilisation permet de mieux comprendre les dangers du bruit au travail et de connaître les leviers d'action pour le prévenir.

FORMATION E-LEARNING

Informez et formez vos salariés à distance



Afin de faire bénéficier d'un service d'e-learning à ses adhérents, STDV, comme de nombreux Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises, a choisi d'adhérer à l'Afometra.

Un service de formations et de sensibilisation en e-learning compris dans votre cotisation annuelle STDV et qui vous permet d'aborder les thèmes de la prévention et de la santé au travail.

OBJECTIFS

Ce service a pour objectif de sensibiliser les salariés des entreprises adhérentes par le biais de modules de sensibilisation et d'information aux risques, assortis de cas pratiques, de jeux interactifs, de documents annexes, de QCM et d'attestations de suivi de formation.

Ce nouveau format d'apprentissage à distance est particulièrement apprécié des utilisateurs, notamment pour :

- Sa rapidité de mise en place
- Son accessibilité depuis n'importe quel ordinateur ou tablette
- Sa souplesse de consultation
- Son format court et agréable

PUBLIC

Tout employeurs ou salariés adhérent au Service de Prévention et de Santé au Travail STDV et souhaitant s'investir dans une démarche de prévention.

INFOS PRATIQUES

- 12 modules de sensibilisation aux risques professionnels
- Accès réservé aux adhérents STDV
- Sur inscription
- Attestation de suivi remise à l'issue des modules



INSCRIPTIONS EN LIGNE

www.stdv.fr/prevention/ateliers-et-formations

En savoir plus



Des modules accessibles et ludiques pour sensibiliser le plus grand nombre aux risques professionnels.

NOUVEL ADHERENT ?

Rencontrons-nous !



Adhérent de Santé Travail Drôme Vercors, vous êtes informés de l'obligation des visites médicales pour vos salariés mais vous ne connaissez pas forcément l'étendue des services que votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises propose.

Cette réunion d'information permet de faire le point sur la réglementation et précise les services dont vous pouvez bénéficier au titre de votre adhésion.

OBJECTIFS

- Connaître les services et les actions de votre Service de Prévention et de Santé au Travail
- Comprendre l'organisation du suivi individuel des salariés
- Comprendre la déclaration des risques particuliers et la classification des salariés
- Être accompagné dans votre démarche de gestion de l'état de santé de vos salariés et dans la prévention des risques

PROGRAMME

- Le contexte de la santé au travail : origine et fonctionnement des acteurs
- Les fonctionnalités du portail adhérent
- Le fonctionnement du suivi médico-professionnel de vos salariés
- Les services et l'accompagnement que les équipes STDV vous proposent

PUBLIC

Dirigeants d'entreprises, DRH, salariés désignés compétents, personnes en charge de la prévention ou du suivi des salariés...

INFOS PRATIQUES

- Petit déjeuner pédagogique interentreprises
- Durée : 2h
- Session de 20 personnes maximum
- Lieu : au sein des locaux de STDV sur nos centres de Crest, Romans ou Saint-Vallier
- Tarif : compris dans la cotisation annuelle des adhérents au service



INSCRIPTIONS SUR INVITATION

En savoir plus



“

Une première réunion d'information pour mieux comprendre et préserver la santé et la sécurité des salariés.



Prévention & santé au travail

Y-A-T-IL UN COÛT SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ENTREPRISE ?

Non.
L'ensemble des ateliers, sensibilisations et informations proposé dans ce livret est entièrement pris en charge par les cotisations annuelles des adhérents.

QUI PEUT S'INSCRIRE À UNE SENSIBILISATION OU À UN ATELIER ?

Tous les adhérents et leurs salariés, à jour de cotisation, peuvent s'inscrire à un atelier ou à une sensibilisation.
Pour des raisons d'équité, nous limitons l'inscription à 2 personnes par entreprise.

J'AI UNE DEMANDE SPÉCIFIQUE, À QUI DOIS-JE M'ADRESSER ?

Que vous souhaitiez un atelier en intra-entreprise ou une adaptation à votre situation, vous pouvez prendre contact avec nos services via le formulaire dédié se trouvant sur le site internet www.stdv.fr.

COMMENT M'INSCRIRE À UN ATELIER ?

Directement sur www.stdv.fr/agenda



Contactez

SANTÉ TRAVAIL DRÔME VERCORS

50 Quai Pied Gai
26400 CREST

04.75.25.26.44

10 Rue de Gillière - Z.I. Les Allobroges
26100 ROMAN-SUR-ISÈRE

04.75.70.70.20
accueil@stdv.fr

9 Rue Antoine Lavoisier
26240 SAINT-VALLIER

04.75.23.02.06



www.sante-travail-drome-vercors.fr



Santé Travail Drôme Vercors